

DAC, quésaco ?

Les DAC (Dispositifs d'Appui à la Coordination) trouvent leur origine dans la loi d'organisation et de transformation du système de santé du 24 juillet 2019. La création des DAC vise une simplification et une consolidation des différents dispositifs d'appui à la coordination des parcours de santé/vie ressentis complexes. Ainsi, plusieurs structures ont vocation à être regroupées au sein d'un DAC unifié : les **réseaux de santé**, les **PTA**, les **MAIA**, les **PAERPA** et les **CLIC** (seulement sur décision du Conseil Départemental). Au plus tard trois ans après la publication de la loi, c'est-à-dire au 24 juillet 2022, ces dispositifs devront être regroupés dans un DAC. Dans cet objectif, l'[ARS Occitanie](#) déploie la mise en place d'un DAC unique par département.

Ce dispositif propose une offre de service adaptée aux besoins des acteurs du territoire et en cohérence avec les organisations et spécificités territoriales existantes. Ces services s'adressent principalement aux professionnels intervenant dans la coordination des personnes en situation complexe, **tout âge toutes pathologies confondues**. Le dispositif d'appui peut également rendre directement des services à la population en fonction des missions qu'il intègre (CLIC, gestion de cas, patients suivis en soins palliatifs etc.). Dans tous les cas, le maintien du service rendu aux usagers pourra être proposé dans le projet de service du DAC.

Le service rendu attendu par les DAC se traduit en 2 missions validées lors du COPIL régional du 18 décembre 2020 :

Mission 1 >>
Appui aux parcours de santé individuels des personnes en situation complexe :
> **Informier et orienter les professionnels de santé, sociaux et médico-sociaux** du territoire qui prennent en charge des personnes dans le cadre d'un parcours de santé ressenti complexe que ce soit sur une dimension sanitaire et/ou médico-sociale et/ou sociale vers les ressources du territoire les plus adaptées aux besoins exprimés.
> **Appuyer à la coordination des parcours** de santé que les professionnels estiment complexes.

Mission 2 >>
Appui à la structuration territoriale des parcours : le DAC devra contribuer à la structuration des parcours de santé/vie de son département en lien avec les projets de santé territoriaux existants, au service du territoire de coordination et en subsidiarité des professionnels sanitaires, sociaux et médico-sociaux.

Actualités

La construction des DAC est lancée dans tous les départements d'Occitanie. Des travaux sont en cours pour adapter les missions du DAC aux différents territoires.

Mon DAC : on en est où ?

Depuis juin 2021 le Dispositif d'appui à la coordination du Tarn a débuté concrètement les travaux préparatoires qui mèneront à son existence effective au 31 juillet 2022. En premier lieu un COPIL restreint s'est réuni fin juin afin de partager les premiers éléments constitutifs du DAC81 (Cahier des charges, missions, besoins du territoire, articulation avec l'existant) et ouvrir le comité de pilotage – désormais stratégique - à d'autres acteurs du champ social, médico-social et sanitaire mais aussi à la représentation des usagers. En effet, si le DAC a vocation à se positionner en appui des coordinations professionnelles existantes, il se construit également dans une approche et une responsabilité populationnelle, inscrivant ses objectifs dans une approche globale des besoins d'une population en matière de prévention, de soins et d'accompagnement.

Fin juin également l'équipe projet du DAC composée des trois pilotes MAIA et de la directrice de RESOPALID a rencontré Les cabinets Landot et Sémaphores qui accompagnent l'ARS et les préfigurateurs sur les pans juridiques et comptables/RH du projet DAC. Cette première réunion a été l'occasion d'évoquer le possible statut juridique du futur DAC sur lequel le COPIL devra statuer rapidement. Une prochaine réunion du COPIL Stratégique aura lieu pour ce faire le 16 septembre 2021. Le lien avec les cabinets susnommés se poursuivra sur le volet RH et comptable jusqu'à la constitution officielle du DAC.

Place des métiers

Le futur dispositif d'appui à la coordination du Tarn c'est aussi et avant tout le regroupement de 4 équipes, celle de RESOPALID et celles des trois MAIA avec des méthodes de travail et des approches parfois hétérogènes qu'il faut faire converger, même si le principe d'un « appui aux professionnels » est déjà inscrit dans la structuration des deux dispositifs antérieurs.

Un préfigurateur DAC du Tarn a été nommé en la personne de M. David Rondeau (Pilote [MAIA Nord](#)). Sa mission telle que définie par M. Ricordeau, directeur général de l'ARS, est de porter le projet, de garantir les conditions du dialogue et de la co-construction du DAC à partir du cahier des charges et dans le respect des échéances définies par l'ARS, de capitaliser sur l'existant et de favoriser l'articulation la plus pertinente possible avec les projets d'organisation du Conseil départemental et des CPTS. Pour ce faire, il est accompagné par une équipe composée des responsables des dispositifs amenés à fusionner, à savoir Aurélie Planchat, responsable de [RESOPALID](#) et Préfiguratrice suppléante, Nathalie Blanc, pilote [MAIA Sud](#) et Brigitte Barreiro, Pilote [MAIA Ouest](#).

Les équipes des dispositifs préexistants doivent être accompagnées bien entendu sur un plan Ressources Humaines mais également sur un volet formation. Elles doivent tendre progressivement vers une vision commune et cohérente, seul garante de l'adhésion de l'ensemble des professionnels qui composent le DAC. Un groupe de travail interne avec l'ensemble de la future équipe sera mené à partir d'octobre autour de la structuration de la réponse et des fonctions et rôles de chacun au sein du DAC.

L'agenda

15 septembre 2021

Groupe de travail DAC - CPTS

16 septembre 2021

COFIL STRATEGIQUE DAC

28 septembre 2021

Groupe de travail interne Usage de l'outil [SPICO](#) (Equipes RESOPALID & MAIA)

12 Octobre 2021

Groupe de Travail Interne DAC (Equipes RESOPALID & MAIA)

J'ai une question, j'ai besoin d'information

David RONDEAU

07.87.94.69.02

david.rondeau@umt-terresdoc.fr

Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur la liste de diffusion des équipes du
DAC 81

[Afficher dans le navigateur](#) | [Se désinscrire](#)